



CONFÉRENCE DES
NATIONS UNIES
SUR LE COMMERCE
ET LE DÉVELOPPEMENT

DMFAS

Bulletin

N° 10 / 1er semestre 1997

Bienvenue dans le dixième numéro du Bulletin du SYGADE. Les demandes pour le SYGADE 5.0 continuent d'affluer: 15 installations ont été réalisées jusqu'en décembre 1996! Le SYGADE 5.0 est maintenant en place et fonctionne dans les pays suivants: Argentine, Bangladesh, Egypte, Equateur, Kazakhstan, Mauritanie, Nicaragua, Pakistan, Panama, Paraguay, Roumanie, Sénégal, Ouganda, Ukraine, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe. D'autres installations sont encore à venir. Les mises en service se sont bien déroulées; elles ont provoqué de nombreuses réactions et amené des idées nouvelles à l'équipe du SYGADE. C'est dans ce contexte que le Programme SYGADE a organisé la deuxième réunion de ses donateurs le 4 juin 1996 à Genève (voir l'article page 2). Cette réunion s'est déroulée peu après la CNUCED IX, laquelle s'est tenue du 27 avril au 11 mai 1996 à Midrand, en Afrique du Sud (voir l'article page 2).

Le Programme SYGADE poursuit, comme toujours, l'amélioration de ses produits et services. Ses activités principales incluent, à titre d'exemple, une collaboration avec l'ESADARM (voir l'article page 3) et la traduction du SYGADE 5.0 en russe. De surcroît, le Programme est en train d'étendre ses possibilités d'utilisation. Dans les numéros précédents nous avons déjà décrit les liaisons créées entre le SYGADE et le système d'administration financière argentin, lequel est ce qu'on appelle maintenant un "système intégré". A ce jour, le Programme a reçu plusieurs demandes d'autres pays intéressés à l'établissement de telles liaisons. Une liaison existe maintenant entre le SYGADE et le système de gestion de l'aide du Pakistan (voir l'article page 6). La technologie du SYGADE 5.0 offre ainsi de nombreuses possibilités en matière d'intégration et une grande souplesse. Bonne lecture!

Temps forts du SYGADE

La CNUCED IX à Midrand (Afrique du Sud).....	2
Deuxième réunion des donateurs du SYGADE.....	2
Atelier de travail sur le SYGADE 5.0 à Mutare (Zimbabwe).....	3
Le SYGADE 5.0 bientôt en russe.....	3
Le rôle de l'analyse de la dette dans la conduite de la politique macro-économique africaine...4	
La mise en place d'un système intégré de gestion de l'aide et de gestion de la dette pour le Gouvernement pakistanais.....	6
Les nouvelles options de monnaies pour les prêts de la Banque mondiale.....	7
Questions posées au SYGADE.....	9
Le coin des ABD.....	10
Aperçu des missions.....	10
Le Comité de rédaction.....	12

LA CNUCED IX À MIDRAND (AFRIQUE DU SUD)

La neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED IX) qui s'est tenue à Midrand (Afrique du Sud) du 27 avril au 11 mai 1996 était consacrée à la "Promotion de la croissance et du développement dans une économie internationale en voie de mondialisation". Parallèlement à la conférence, un certain nombre d'événements ont été organisés avec la participation d'organisations internationales et non gouvernementales, d'administrations locales, du secteur privé, de représentants de syndicats ainsi que d'un certain nombre d'éminents universitaires. Lors des tables rondes auxquelles ont participé des chefs d'état, des ministres et des agences multilatérales, il a été déclaré que les changements et les défis de l'économie mondiale font ressortir le besoin d'une réforme du système des Nations Unies et, en son sein, d'une structure plus efficace pour la CNUCED.

La CNUCED IX a répondu à ces défis en engageant d'importantes réformes destinées à donner un sens nouveau et réel au partenariat pour le développement. Aussi, la conférence a entrepris la restructuration et la rationalisation du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED et de la structure de son organisation. Les priorités ont été fixées en faveur d'une action pour le développement dans le contexte d'une économie internationale en voie de mondialisation. Ces priorités englobent la libéralisation du commerce et le développement durable, les investissements étrangers directs, la concurrence, un appui au développement des entreprises locales, en particulier les petites et moyennes entreprises. La Déclaration de Midrand a souligné l'importance du programme de coopération technique de la CNUCED.

Dans la mesure où le Programme SYGADE est concerné, la CNUCED IX a eu des effets très positifs qui contribueront sensiblement à la bonne continuation de celui-ci. Selon le Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur sa neuvième session:

«Cet examen des problèmes de développement intégrera les enseignements importants sur les problèmes de gestion de la dette qui se sont dégagés des travaux de la CNUCED dans ce domaine»¹.

Par ailleurs, il y est également dit que la CNUCED devrait apporter un soutien continu à la gestion de la dette.

DEUXIÈME RÉUNION DES DONATEURS DU SYGADE

Le 4 juin, le Programme SYGADE a organisé la deuxième réunion de ses donateurs afin d'obtenir le financement nécessaire à ses activités centrales basées au siège de la CNUCED (Genève). On rappellera qu'en septembre 1994 avait eu lieu la première réunion des donateurs à la suite de laquelle un groupe de donateurs bilatéraux (dont le Danemark, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et la Suisse) avait apporté les ressources financières permettant la poursuite des activités du Programme SYGADE. Tout comme en 1994, les représentants officiels des gouvernements des pays donateurs traditionnels étaient présents à la réunion de 1996. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale étaient également représentés. De surcroît, les représentants d'une banque internationale de premier plan, la *Dutch ING Bank*,

ont assisté à cette réunion. Lors de cette dernière, des exposés ont été présentés par M. Enrique Cosio-Pascal, Chef du Programme SYGADE, M. Lars Kalderen, ancien Directeur de l'Administration de la dette suédoise, M. Peter Hall, Directeur exécutif de l'ESAI DARM (*Eastern and*

Southern African Initiative on Debt and Reserves Management) et M. Andrew Bvumbe, Economiste en chef à la Banque de réserve du Zimbabwe.

Cette réunion s'est tenue peu après que la CNUCED IX souligne l'importance de la coopération technique de la CNUCED et de son effort général pour axer ses travaux sur des activités offrant une assistance pratique aux pays en développement. Le Programme SYGADE, l'un des plus vastes programmes de coopération technique de la CNUCED, est, de par sa réussite, largement reconnu. Lors de la réunion, les donateurs ont, de manière générale, apporté leur soutien, mais ils ont vivement engagé la CNUCED à diminuer sa dépendance à leur égard et à assurer la viabilité financière à long terme du programme. Ceci pourrait être obtenu en augmentant la part des ressources provenant du budget régulier ou en faisant payer aux pays utilisateurs les produits et les services du SYGADE. Depuis cette réunion, des entretiens bilatéraux ont eu lieu en vue d'obtenir des contributions financières de la part des donateurs intéressés. Des discussions sont également en cours avec la CNUCED afin d'étudier les questions soulevées par la communauté des donateurs.



¹ TD/378, 5 août 1996: RAPPORT DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT SUR SA NEUVIEME SESSION tenue à Midrand (Afrique du Sud), du 27 avril au 11 mai 1996. Page 37, paragraphe 87.

ATELIER DE TRAVAIL SUR LE SYGADE 5.0 À MUTARE (ZIMBABWE)

En coopération avec le secrétariat de l'ESAIDARM, la CNUCED a organisé le premier atelier de travail sur le SYGADE 5.0 à Mutare (Zimbabwe) du 7 au 24 octobre 1996. Cet atelier qui visait à présenter la version 5.0 du SYGADE aux pays membres de l'ESAIDARM a réuni des représentants de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe (pays où le SYGADE 5.0 est déjà installé).

Du fait que tous les pays représentés étaient déjà des utilisateurs expérimentés du SYGADE 4.1 Plus, l'atelier s'est plutôt centré sur les points où le SYGADE 5.0 présente des caractéristiques radicalement différentes des versions précédentes du système, telles que les facilités d'entrée de données pour les prêts avec plusieurs tranches, les états de sortie personnalisés, la répartition en sous-ensembles avec Oracle Browser ainsi que les différents outils désormais accessibles à l'utilisateur permettant d'extraire directement les données de la base de données sans avoir à passer par les fonctions du SYGADE 5.0 en matière d'états de sortie.

L'un des principaux objectifs de l'atelier de tra-



vail était de présenter aux utilisateurs les possibilités étendues qu'offre maintenant le système pour les états de sortie. Ceci dit, il demeure évident que, comparé aux versions précédentes du système, le SYGADE 5.0 requiert une formation sensiblement plus poussée et que cette introduction devra être suivie, dans un avenir proche, d'autres ateliers spécialisés destinés aux différents groupes d'utilisateurs.

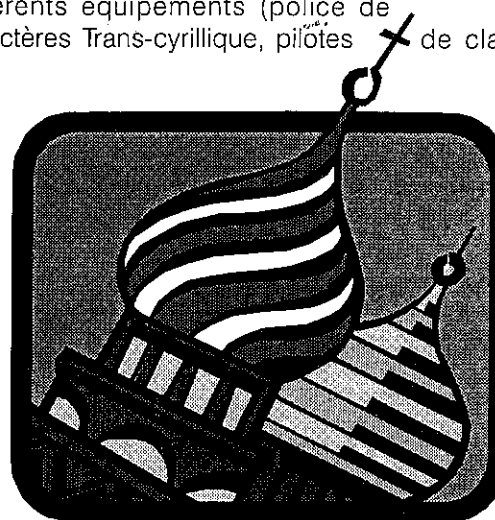
LE SYGADE 5.0 BIENTÔT EN RUSSE

Le programme SYGADE est actif en Europe orientale et dans la région de la CEI depuis 1995. Des projets ont été initiés avec le Bélarus, le Kazakhstan, l'Ukraine, l'Ouzbékistan et bientôt, sans doute, avec la Moldavie. Dans les années à venir, il est vraisemblable que plusieurs autres pays

solliciteront les services du SYGADE. Aussi le besoin d'une version russe du SYGADE 5.0 est-il bien réel. Grâce au financement du Gouvernement canadien, la Banque mondiale exécute un projet de gestion de la dette en Moldavie, au Bélarus et en Ukraine. Elle a aussi accepté de collaborer étroitement avec la CNUCED à la production d'une version russe.

Le Gouvernement canadien finance la traduction qui est faite par un traducteur au Canada. La Banque mondiale gère la donation et assure le contrôle de la qualité de la "russification" du logiciel SYGADE. Entre-temps, l'équipe du SYGADE a été renforcée par l'arrivée d'un économiste russe qui gèrera et apportera son appui technique aux projets dans les pays concernés.

Des efforts importants ont été entrepris dans le domaine technique afin de rendre le SYGADE disponible en russe. Le logiciel SYGADE ainsi que différents équipements (police de caractères Trans-cyrillique, pilotes de clavier)



ont été examinés afin d'évaluer les changements qu'implique la traduction du système. Cela était nécessaire du fait que l'alphabet cyrillique utilise des caractères tout à fait différents de ceux de l'alphabet latin. Alors que les jeux de caractères ASCII sur 7 ou 8 bits (un seul octet) - les plus répandus - conviennent à la représentation de l'alphabet latin, l'alphabet cyrillique demande 16 bits (multi-octet) pour représenter chacun de ses caractères. Actuellement, le logiciel *Personal Oracle* fait l'objet d'un test en ce qui concerne la traduction du système, y compris l'utilisation du jeu de caractères russes. Il demeure cependant nécessaire de posséder la version russe de Windows 95. En effet, bien que la version anglaise de Windows 95 permette de faire fonctionner les applications d'Europe orientale grâce à sa Prise en charge multilingue (en vue de créer des documents ou d'exécuter des programmes dans plusieurs langues différentes), le jeu de caractères par défaut de Windows 95 doit être russe pour faire fonctionner la version russe du SYGADE 5.0. Les futurs utilisateurs du SYGADE 5.0 devront donc acquérir la version russe de Windows 95 s'ils veulent pouvoir faire fonctionner le système.

LE RÔLE DE L'ANALYSE DE LA DETTE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE AFRICAINE

Cornilious M. Deredza

Président du Club SYGADE (Afrique anglophone)²

Le problème de la dette africaine n'est pas seulement le problème de la pénurie des ressources extérieures, mais, pour beaucoup de pays, celui de son aggravation par l'accumulation des arriérés dus au titre du service de la dette, et ce malgré des mesures répétées de réaménagement de la dette bilatérale, multilatérale et commerciale. Ce qui semble manquer, par conséquent, est la capacité analytique à anticiper avec exactitude les niveaux des besoins en financement extérieurs qui permettraient d'atteindre la croissance ciblée ou, au minimum, un mécanisme d'alerte précoce qui permettrait d'établir des projections du fardeau de la dette - par rapport à la capacité de paiement des pays - indiquant de ce fait, à l'avance, le moment où la dette risque de devenir insoutenable et où le piège de la dette risque de se refermer.

Les flux de capitaux privés et non privés ne sont disponibles que dans une certaine limite, et les prêts publics sont de plus en plus liés à l'application de politiques visant à la stabilité macro-économique et à la libéralisation et déréglementation économiques. En conséquence, il est devenu important pour les pays africains de ne

pas se contenter d'analyser leurs besoins en financement, mais d'analyser aussi bien le comportement et le profil des sources et des termes du financement extérieur que les possibilités de recourir au financement domestique.

Au même moment, bien que de plus en plus convaincus du caractère insoutenable de la dette extérieure de certains pays pauvres d'Afrique, les financiers internationaux ont également continué à exiger, avec raison, la garantie que l'assistance financière extérieure soit utilisée de manière efficace pour les objectifs prévus. En contrôlant et en rendant compte de l'utilisation des fonds versés, pour les différents secteurs et projets économiques, les pays débiteurs peuvent fournir une telle garantie.

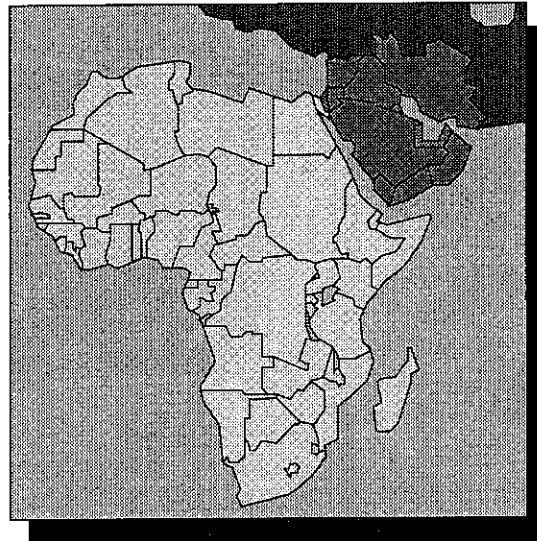
Mais de quelle autre manière l'analyse de la dette peut-elle être utile à la conduite de la politique

macro-économique et au problème de la pénurie? Premièrement, une analyse exhaustive et détaillée de la dette apporte une base plus objective pour évaluer la solvabilité internationale d'un pays par rapport à d'autres pays comparables. Ceci, à son tour, dicte les conditions selon lesquelles le pays peut accéder de manière compétitive à un financement extérieur. Deuxièmement, l'analyse de la dette est essentielle pour quantifier les besoins en financement extérieur d'un pays, que se soit en termes de nouveaux crédits ou d'allègement de la dette. Troisièmement, l'impact socio-économique des différents niveaux et types de financements extérieurs et intérieurs devrait être examiné dans le cadre de l'analyse stratégique de la dette. Quatrièmement, sur la base des besoins - quantifiés - en financement et d'une analyse d'impact rigoureuse, il est possible et crucial d'entreprendre une analyse holistique, dans une perspective macro-économique, du caractère soutenable de la dette intérieure et extérieure des secteurs public et privé d'un pays, à long et à moyen terme.

Du fait de sa nature multidimensionnelle, il est nécessaire d'aborder l'analyse de la dette méthodiquement. Cela veut dire que la dimension, la structure et la composition de l'encours actuel de la dette, le service de la dette et tous les types d'arriérés accumulés doivent faire l'objet d'une étude historique détaillée, en prenant en compte le pays et la catégorie du créancier, la catégorie et la situation des garanties du débiteur, la

répartition sectorielle, la composition monétaire, les échéances et les périodes de grâce, enfin, la structure du taux d'intérêt. Les profils de la dette historique et actuelle devront être également examinés par type et nature de financement.

Dans le cadre de l'analyse de la dette, les projections détaillées de la dette existante et du service de la dette devraient être étudiées conjointement avec les projections des variables macro-économiques, de manière à ce que les ratios clés de la dette puissent être définis, et cela dans le cadre de l'analyse du caractère soutenable de la dette projetée. L'étude de la dette devrait donc être menée dans le contexte macro-économique, ce qui veut dire que l'étude doit établir le rapport entre (1) le comportement et les effets passés et projetés de la dette et de ses éléments et (2) la performance de l'ensemble de la macro-économie et de ses



² Le Club du SYGADE est un forum d'échange de connaissances et d'expériences en matière de gestion de la dette - et autres domaines apparentées - pour les pays utilisant le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la CNUCED. Cornilious Deredza, représentant du Club dans les pays anglophones, est économiste à la Banque de réserve du Zimbabwe. Il est actuellement détaché auprès de l'ESAIDARM comme Technicien régional de la CNUCED.

secteurs clefs. Cette dernière dépendra évidemment des orientations économiques du pays, peut-être en accord avec certaines mesures macro-économiques destinées à libéraliser et à déréglementer l'économie en s'appuyant sur une combinaison de mesures fiscales, monétaires et financières.

Il est clair que la dette extérieure aura des répercussions sur les taux de change et sur la maîtrise de la balance des paiements, du fait des mouvements de taux de change et des entrées et sorties de capitaux. La dette extérieure influencera également les dépenses et les revenus du secteur public, en raison de la dette publique et du service de la dette publique - garantis par l'Etat - ainsi que des flux intérieurs de l'aide. La politique monétaire répondra aux mouvements de capitaux, ce qui pourrait impliquer une capacité plus limitée à contrôler une offre importante de monnaie du fait des composantes domestique et étrangère de celle-ci. De surcroît, la dette extérieure pourrait être considérée comme la source principale, ou secondaire, de financement des investissements productifs, de telle sorte qu'elle pourrait devenir un déterminant significatif de la croissance économique et du développement. Il importe donc d'être en mesure de tracer les liaisons macro-économiques de l'économie dans le cadre de l'analyse de l'endettement soutenable.

La plupart des pays africains entreprennent effectivement des sortes d'examen de routine de leur dette publique intérieure et extérieure. Cependant, la tendance générale pour certains d'entre eux a été de se contenter d'études statistiques - régulières, certes, mais limitées et de routine - sur les portefeuilles de la dette intérieure et extérieure, menées dans le cadre du suivi de base officiel de la dette. De l'aveu de tous, cela a fourni des mises à jour utiles et un aperçu des tendances de la dette nationale aux décideurs de la politique économique et au public général intéressé. Mais l'analyse a eu tendance à rester modeste et s'est principalement cantonnée à des études statistiques au lieu d'aborder un genre plus macro-économique et incisif, davantage approprié lorsqu'il s'agit de politique macro-économique et de gestion active de la dette.

Il est cependant encourageant de constater que quelques pays africains commencent à prendre conscience qu'une approche méthodique et exhaustive de l'analyse de la dette s'impose.

Par exemple, neuf pays africains membres de l'ESAI DARM ont entrepris au début des années 1990 une évaluation initiale de leurs besoins en matière d'analyse de la dette. Plus récemment, ces pays ont bénéficié de deux ateliers de travail sous-régionaux sur la stratégie en matière de dette. Organisés fin 1995 et début 1996 par le Secrétariat de l'ESAI DARM pour ses Etats membres, ces ateliers ont été conçus comme une activité complémentaire au renforcement des capacités en ce qui concerne les besoins identifiés de l'analyse de la dette. Ces pays font des progrès considérables dans l'amélioration et le renforcement de leurs capacités nationales techniques, analytiques et stratégiques, suite aux efforts importants visant au renforcement des capacités sous-régionales, et ce, en ce qui concerne tous les aspects de la gestion de l'aide et de la dette

intérieure et extérieure en Afrique orientale et australe. En conséquence, ils sont en train d'acquérir une meilleure compréhension analytique de tous les aspects pertinents de l'analyse de la dette, y compris en améliorant leurs capacités institutionnelles et humaines à concevoir des stratégies nationales cohérentes et durables au niveau macro-économique en matière de dette intérieure et extérieure, ainsi qu'en estimant, de façon plus réaliste, leurs besoins en financement dans la limite du financement mondial disponible. Aussi ces pays savent-ils mieux s'exprimer sur les problèmes d'endettement soutenable.

En dernier lieu, il est important de noter que la pertinence économique d'une capacité analytique de la dette concerne tous les pays africains débiteurs, quelle que soit la gravité actuelle de leur problème de dette. Pour les pays africains à faibles revenus et hautement endettés qui sont les bénéficiaires potentiels de la proposition d'un "Mécanisme pour la dette multilatérale" (*Multilateral Debt Facility*), par exemple, le développement de leur capacité analytique signifiera qu'ils seront davantage préparés pour analyser les gains potentiels - à leur valeur présente ou réelle - qui doivent découler de la mise en oeuvre tant des conditions "améliorées" de Naples (Club de Paris) que de l'allègement du service de la dette en ce qui concerne la dette multilatérale, les deux pris ensemble ou séparément. Partant, ils seront capables d'évaluer et de quantifier de façon convaincante les besoins en financements extérieurs qui permettraient d'atteindre une fois pour toute un endettement soutenable. Cela signifie également que les pays africains qui actuellement ne sont pas surendettés disposeront d'une capacité analytique - fonctionnant comme un système d'alarme précoce - pour anticiper de manière plus efficace les crises de la dette intérieure et extérieure et pour recommander les politiques et les stratégies préventives appropriées en matière de dette, et cela grâce au caractère instrumental de leur capacité analytique en matière de gestion de dette.

L'ESAI DARM LAISSE PLACE AU MEFMI



Le 1er janvier 1997 l'ESAI DARM a officiellement laissé la place au MEFMI (*Macroeconomic and Financial Management Institute of Eastern and Southern Africa*), l'Institut de gestion macro-économique et financière de l'Afrique australe et orientale. Le mandat du MEFMI qui reprend celui de l'ESAI DARM, lequel portait principalement sur le renforcement des capacités de gestion de la dette extérieure du secteur public et sur des activités de formation dans le domaine de la gestion des réserves, a été étendu à la gestion de la dette intérieure et de la dette extérieure du secteur privé ainsi qu'à la gestion de l'aide. De surcroît, le MEFMI appliquera l'approche dite de "renforcement des capacités" à la gestion des réserves et donnera priorité à la formation dans d'autres domaines de la gestion macro-économique.

LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE L'AIDE ET DE GESTION DE LA DETTE POUR LE GOUVERNEMENT PAKISTANAIS

Robert C. MCKENZIE
COWATER INTERNATIONAL INC.

INTRODUCTION

La Division des affaires économiques (DAE) est chargée de la gestion de l'aide et de la gestion de la dette au sein du Gouvernement pakistanais.

En 1994, la DAE a demandé à la Banque asiatique de développement (BASD) de financer la mise au point d'un système informatisé de gestion de l'aide afin de coordonner les programmes d'aide des différents donateurs et de gérer plus efficacement l'exécution de projets financés par des aides. La DAE avait également identifié, en ce qui concerne son système de gestion de la dette, le besoin de puissance et de facilité d'utilisation qu'offre le nouveau SYGADE 5.0.

En conséquence, il a été décidé de mettre au point pour la DAE un système informatique intégré de gestion, lequel associerait les fonctions nécessaires à un nouveau système de gestion de l'aide (SGA) et les perfectionnements qu'offre le nouveau SYGADE 5.0 de la CNUCED pour la gestion de la dette. Ce système intégré de gestion de l'aide/gestion de la dette serait capable de contrôler et de gérer un projet de développement pendant tout le cycle du projet, depuis son identification initiale jusqu'à l'achèvement du paiement final de l'instrument de prêt ayant permis le financement du projet, en passant par le processus de négociation du projet, la signature du contrat et sa mise en oeuvre effective.

LE SYSTÈME DE GESTION DE L'AIDE

Le nouveau SGA a été élaboré au sein de la DAE par la "Project Team" financée par la BASD et il repose sur le même logiciel de base de données (ORACLE 7.1) que celui utilisé pour le SYGADE 5.0. La CNUCED a assisté la "Project Team" pendant toute cette période pour s'assurer que l'interaction entre le nouveau SGA et le SYGADE 5.0 ne poserait aucun problème pour l'envoi et la réception de données.

La programmation du nouveau SGA est maintenant achevée et le système, entièrement testé, est totalement opérationnel. Tout comme pour le SYGADE 5.0, le SGA combine de manière perfectionnée puissance et facilité d'utilisation. Mais alors que le SYGADE 5.0 est un outil indispensable de gestion de la dette, l'objectif du SGA est de contrôler le processus de préparation des projets, de l'identification initiale et perfectionnée puissance et facilité d'utilisation. Mais alors que le SYGADE 5.0 est un outil indispensable de

gestion de la dette, l'objectif du SGA est de contrôler le processus de préparation des projets, de l'identification initiale et de l'approbation du concept à la signature de l'accord de prêt, en couvrant toutes les activités qui ont lieu entre, comme les missions des donateurs, les réunions des organes d'approbation, la préparation des documents de prêt, etc.

Le SGA est un outil de contrôle, un outil de recherche, un outil de suivi et un outil de gestion. Il permet de conserver les informations concernant la conception du projet, l'approbation du projet et la négociation du projet qui aboutissent à la signature de l'accord de prêt. Il facilite également le contrôle de la mise en oeuvre du projet en utilisant les décaissements comme indicateur de remplacement de l'état d'avancement des travaux. En évaluant les décaissements réels par rapport aux prévisions ou en vérifiant les interruptions ou les irrégularités dans le flux des décaissements réels, il est possible de déterminer le moment où un projet rencontre des problèmes de mise en oeuvre. En conséquence, le SGA a la capacité d'informer rapidement la DAE de la nécessité d'entreprendre un examen et d'adopter des mesures correctives.



LE SYSTÈME INTÉGRÉ

- Le nouveau système de gestion de l'aide/gestion de la dette de la DAE est un système totalement intégré.
- Les composantes de la gestion de l'aide et de la gestion de la dette reposent sur le même logiciel - puissant - de base de données relationnelle,

ORACLE 7.1.

- Les deux systèmes utilisent pratiquement la même interface utilisateur graphique (GUI).
- Ils partagent les mêmes ensembles de données de manière à ce que les données puissent être transférées de manière transparente d'un système à l'autre sans l'intervention spéciale d'un opérateur.
- De surcroît, ils fonctionnent de manière simultanée et interactive sur le même serveur et sur le même réseau local, lequel peut comprendre plus de 30 postes. L'interface utilisateur du SGA est pratiquement identique à celle du SYGADE, permettant ainsi à l'utilisateur de se familiariser rapidement avec les deux systèmes. Le logiciel SGA est contrôlé par menu et propose une aide au niveau des champs, des fenêtres déroulantes pour la sélection des codes et des champs et fonctionne avec la souris.

Les sorties du SGA comprennent les rapports existants de la DAE ainsi qu'un large éventail de nouveaux états et de nouvelles analyses rendus possibles grâce à la mise en place d'une base de donnée intégrée pour la gestion de l'aide et de la dette.

Pour compiler ces états de sortie, le SGA extrait les données des ensembles de données du SGA et de ceux du SYGADE. Pour cela, sept nouvelles vues ont été créées dans le SYGADE et trois dans les DMFASREF (Fichiers de références du SYGADE) qui sont liées au module des états de sortie du SGA. De même, neuf vues ont été créées dans le SGA pour l'accès aux objets SYGADE requis par le module des états de sortie du SGA. Les fichiers des scénarios SQL pour toutes ces vues se trouvent dans le SGA.

Le SYGADE conserve tous les codes de référence dans l'entité dictionnaire de données de code et utilise des groupes de code et des zones de codage. A l'inverse, le SGA utilise une méthode de codage des références en clair et maintient une entité séparée pour chaque groupe de code. Pour coordonner le plan de dictionnaire de codes de référence et le plan de codage en clair, les vues des tables du SYGADE - créées pour le module des états de sortie du SGA - enchaînent le groupe de code et les zones de codage du code de référence pour obtenir un champ unique.

Un exemple de la structure intégrée et du fonctionnement du système de gestion de l'aide/gestion de la dette est l'utilisation des flux de décaissements comme indicateur de remplacement de l'état d'avancement du projet. Au lieu de créer dans le SGA des modules spéciaux pour générer et conserver les tableaux d'amortissement, l'entité "projet" du SGA a été directement reliée aux entités "Prêt/Tranches" et "Opération de décaissement" du SYGADE afin de rattacher les projets aux prêts/dons et décaissements correspondants. Aussi, les données générées dans le SYGADE et dont le SGA a besoin sont entièrement disponibles dans le SGA.

En plus du contrôle de l'état d'avancement du projet, le SGA offre la possibilité d'enregistrer à la fois les demandes de retrait du projet faites par un donateur ainsi que les informations pertinentes relatives à chaque contrat accordé dans le cadre d'un projet. Etant donné que le SYGADE ne conserve pas les données sur les demandes de retrait ou sur les octrois de contrat, des liaisons ont été établies avec l'entité "décaissements" du SYGADE. Le SGA est donc capable d'utiliser les données sur les décaissements qui lui sont utiles.

FORMATION ET MAINTENANCE

Les avantages d'un système intégré de gestion de l'aide/gestion de la dette se situent au niveau de la formation et de la maintenance. Avec ce nouveau système intégré, les cadres et le personnel ne doivent apprendre à utiliser qu'un seul type d'interface utilisateur, et le personnel technique qu'un seul type de logiciel. Ceci assure économie, efficacité et durabilité.

REMERCIEMENTS

Pour conclure, il convient de signaler que tout le mérite de la réussite de la conception et de la programmation de ce système intégré revient à Systems

(Pvt.) Ltd. de Lahore (Pakistan), société de consultants en informatique mondialement reconnue, en association avec les cadres et le personnel dévoués de la Division des affaires économiques du Gouvernement du Pakistan.

LES NOUVELLES OPTIONS DE MONNAIES POUR LES PRÊTS DE LA BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale propose un ensemble de nouvelles options offrant un éventail plus large de monnaies pour les prêts existants ainsi que pour les nouveaux prêts. Les emprunteurs peuvent désormais sélectionner des prêts libellés en une seule monnaie sans limitation de volume. De surcroît, ils auront la possibilité de convertir les prêts BIRD existants dans la monnaie de leur choix, en sélectionnant parmi les monnaies proposées. Cette offre concerne près de 300 emprunteurs pour 2 000 prêts individuels. Ces nouvelles conditions de prêt font suite à une demande croissante des emprunteurs pour un choix accru de monnaies et une plus grande souplesse dans le choix des conditions du prêt.

Cet article vise à donner un bref aperçu des options disponibles. Pour de plus amples informations, veuillez contacter la BIRD³.

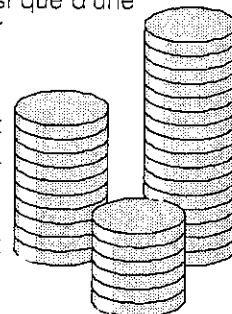
LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE PRÊTS:

La BIRD propose trois produits de prêt pour les nouveaux engagements de prêts:

1. Les prêts du pool de monnaies;
2. Les prêts en monnaie unique basés sur le LIBOR;
3. Les prêts en monnaie unique à taux fixe.

1. Les prêts du pool de monnaies sont des engagements en multidevises libellés dans l'équivalent en dollar des E.-U. Chaque prêt représente une part du pool et a la même composition que tous les autres prêts du pool. Au moins 90 pour cent de la contre-valeur en dollars des E.-U. du pool est maintenue dans des ratios préétablis de 1 USD = 125 JPY = 2 équivalents DEM (ce dernier groupe étant composé de deutsche marks, de florins néerlandais et de francs suisses). Ces ratios seront révisés tous les cinq ans, la prochaine révision étant prévue pour 2001. Les devises rappelées par la Banque font partie de ce pool. Ces prêts sont assortis d'un taux prêteur variable qui est révisé tous les six mois (au 1er janvier et au 1er juillet) ainsi que d'une marge contractuelle de 0,50 pour cent.

2. Les prêts en monnaie unique basés sur le LIBOR sont libellés et remboursés dans la monnaie choisie par l'emprunteur. Actuellement la Banque propose des DEM, FRF, GBP, NLG, JPY, CHF et des USD. Il est possible d'obtenir un



³ IBRD, Financial Products and Services Group, 181 H Street, NW Washington D.C. 20433 U.S.A. Cet article est basé sur les brochures de la Banque mondiale: Offer of Currency Choice for Existing IBRD Currency Pool Loans et Major Terms and Conditions of IBRD loans.

prêt en monnaie unique avec plusieurs tranches en devises différentes afin d'avoir des engagements en multidevises. Le taux variable se compose d'un taux de base qui équivaut au LIBOR à 6 mois et d'une marge.

3. *Les prêts en monnaie unique à taux fixe* sont libellés et remboursés dans la monnaie choisie par l'emprunteur. Ils sont disponibles dans les mêmes devises que les prêts en monnaie unique basés sur le LIBOR. Le taux prêteur pour les prêts en monnaie unique à taux fixe est basé sur l'équivalent du taux fixe du LIBOR pour l'échéance concernée du prêt (c'est-à-dire l'«*amortizing swap rate*») plus une marge. Ce taux est fixé tous les six mois, à date fixe, pour les montants des prêts décaissés durant les six derniers mois. Cela signifie que le taux n'est pas fixé lors de l'engagement, mais sur des portions du prêt au fur et à mesure qu'il est décaissé. En fait, un prêt en monnaie unique à taux fixe comprendra autant de prêts secondaires à taux fixe (tranches) que de semestres au cours desquels des décaissements auront lieu. Ce taux reste fixe pour les montants de la période de remboursement. Pour les utilisateurs du SYGADE 5.0, cela voudra dire qu'un prêt aura autant de tranches que de semestres au cours desquels des décaissements auront lieu.

L'accès aux prêts en monnaie unique sera ouvert à tous les emprunteurs de la BIRD, à condition toutefois que le pays membre ou l'emprunteur n'ait pas de prêts TPV82⁴ non convertis.



CONVERSION DES PRÊTS EXISTANTS

La BIRD propose aux emprunteurs trois choix quant à la gestion des risques monétaires pour les prêts existants appartenant au pool de monnaies:

1. Conserver les conditions applicables aux prêts existants appartenant au pool de monnaies
2. Convertir les soldes non décaissés des prêts aux conditions des prêts en monnaie unique
3. Convertir les prêts existants en prêts de l'un des quatre nouveaux pools à monnaie unique avec une composition de devises qui sera par la suite convertie en USD, JPY, DEM ou en CHF.

1. *Conserver les prêts du pool de monnaies:* aucune conversion n'est nécessaire. Les conditions antérieures des prêts du pool restent valables à moins que l'emprunteur ne demande une conversion dans une autre option.

2. *Convertir les soldes non décaissés aux conditions des prêts en monnaie unique:* si l'emprunteur choisit cette option, la part non décaissée du prêt sera convertie en un prêt à monnaie unique, dans la ou les devise(s) qu'il aura sélectionnée(s). Il est également possible d'opter pour les conditions des prêts en monnaie unique basés sur le LIBOR ou à taux fixe. Les montants non décaissés du prêt convertis en prêts en monnaie unique basés sur le LIBOR conserveront la même échéance que celle antérieure à la conversion. Le tableau d'amortissement pour les montants du prêt convertis aux conditions des prêts en monnaie unique ne dépassera pas l'échéance finale initiale du prêt appartenant au pool de monnaie.



Les montants décaissés peuvent être conservés dans le pool de monnaies ou convertis en l'un des nouveaux pools à monnaie unique tels que décrits ci-dessous.



3. *Conversion aux conditions du pool à monnaie unique:* cette option offre un choix de monnaies pour les soldes décaissés et non décaissés des prêts du pool. Les emprunteurs ont la possibilité de convertir leurs prêts en prêts de l'un des quatre nouveaux pools à monnaie unique, lequel serait par la suite converti en USD, JPY, DEM ou CHF. Le taux variable appliqué aux prêts d'un de ces nouveaux pools sera égal au coût semestriel moyen de l'emprunt de la BIRD destiné à financer le pool considéré. Les taux fixes seront ceux prévus dans l'accord de prêt initial. Pour les emprunteurs qui convertissent les soldes décaissés et non décaissés de leurs prêts en prêts de l'un des nouveaux pools, les échéances initiales seront maintenues. Si les soldes non décaissés sont convertis en prêt en monnaie unique et que seul le solde décaissé est converti aux conditions du pool à monnaie unique, les échéances restantes et les tableaux d'amortissement des montants décaissés seront convertis au prorata⁵. Tous les emprunteurs avec des prêts de la BIRD pourront bénéficier de cette option, y compris ceux qui ne peuvent plus prétendre au bénéfice de ces conditions. Cela concerne les emprunteurs qui du fait d'emprunts auprès de la Banque entrent dans cette catégorie ainsi que ceux qui - comme beaucoup de pays africains - remplissent désormais les conditions pour bénéficier des crédits de l'Association internationale de développement (IDA). Si les options 2 ou 3 sont choisies, les accords de prêt devront être amendés, alors qu'avec l'option 1 l'emprunteur ne fera que maintenir le *statu quo*.

QUELLE OPTION CHOISIR?

Il est nécessaire d'étudier attentivement toutes les options, prêt par prêt, en fonction du portefeuille de prêts et des besoins du pays en devises. Les prêts en monnaie unique ou les pools à monnaie unique peuvent aider un pays à réaliser ses objectifs en matière de gestion de la dette, ou l'en empêcher. Pour les pays qui ont une idée claire de la monnaie qui serait susceptible de réduire leurs risques, l'offre d'un choix de monnaies peut se révéler grandement avantageuse. Pour les autres, les pools de monnaies relativement équilibrés pourront être plus appropriés. Cependant, il est également possible de réduire les risques en sélectionnant une combinaison de monnaies parmi celles proposées dans les prêts en monnaie unique et les pools à monnaie unique.

La Banque mondiale organise actuellement des réunions d'information pour aider les pays emprunteurs à comprendre et à évaluer ces options. Quant au SYGADE, la CNUCED est en train de décider des modifications à apporter au système afin d'intégrer ces nouvelles caractéristiques. Enfin, une fonction spéciale permettant d'enregistrer la conversion des prêts existants en prêt en monnaie unique sera mise au point pour le SYGADE 5.0 et installée dans les pays utilisateurs.

⁴ Les prêts TPV82 (Taux prêteur variable) sont des prêts du pool de monnaies auxquels on applique le taux prêteur variable en vigueur pour les prêts souscrits entre 1982 et 1989.

⁵ Le tableau d'amortissement pour les montants convertis sera établi proportionnellement au tableau d'amortissement du prêt initial.

Le SYGADE 5.0 peut-il être utilisé avec Windows 95?

Oui. Il est même recommandé d'utiliser Windows 95 du fait de son accès 32 bits et de ses caractéristiques permettant une meilleure gestion de la mémoire. Le SYGADE 5.0 est maintenant installé sous Windows 95. Cependant, la plate-forme sur laquelle le SYGADE sera installé dans le futur reste le Système de gestion de bases de données relationnelles (SGBDR) d'ORACLE version 7.2 ainsi que la version 16 bits d'Oracle Tools. La prochaine version du SYGADE utilisera le SGBDR d'ORACLE version 7.3 et ses outils 32 bits. La version 32 bits du SYGADE ne sera mise en service qu'après des tests poussés.

Q: Comment utiliser le fichier Taux d'intérêt variables dans le SYGADE?

Une des nouvelles caractéristiques du SYGADE 5.0 est le fichier Taux d'intérêt variables communs dans lequel l'utilisateur entre les taux variables (LIBOR, Plafond C, etc.). Ces taux sont mis à jour dans ce fichier et ils s'appliquent à tous les prêts utilisant ces types d'intérêt.

Ce fichier a été créé pour faciliter l'entrée des données: l'idée est de n'entrer qu'une seule fois les taux d'intérêt variables communs dans le fichier créé à cet effet au lieu d'avoir à les mettre à jour pour

chaque tranche d'un prêt. Si des taux variables - comme le taux LIBOR appliqué par les créanciers - différent de ceux figurant dans le fichier Taux d'intérêt variables communs, l'utilisateur dispose alors d'une seconde option: il peut actualiser les taux variables directement au niveau de la tranche. Le taux entré ne sera alors appliqué qu'à cette tranche du prêt. Dans ce cas, le SYGADE utilisera les données entrées au niveau du prêt pour calculer les intérêts et non pas les taux figurant dans le fichier des taux d'intérêt variables communs.

Q: Certains utilisateurs ont demandé s'il était possible de prendre en compte les décaissements réels qui chevauchent la période de remboursement, sans avoir à recalculer le tableau d'amortissement.

R: Pour faire cela, l'utilisateur doit choisir la méthode de calcul 70 dans l'écran Principal du module sur les tranches. Cette méthode permet de calculer les remboursements du principal basés sur l'encours. Ainsi, à chaque fois qu'un décaissement a lieu pendant la période de remboursement, le système recalcule automatiquement les remboursements du principal et le tableau d'amortissement.

Q: Le SYGADE 5.0 offre la possibilité d'enregistrer le facteur d'ajustement pour les prêts de la Banque mondiale. Cependant, avec sa nouvelle présentation des factures, la Banque mondiale ne communique plus les facteurs d'ajustement. Comment les obtenir?

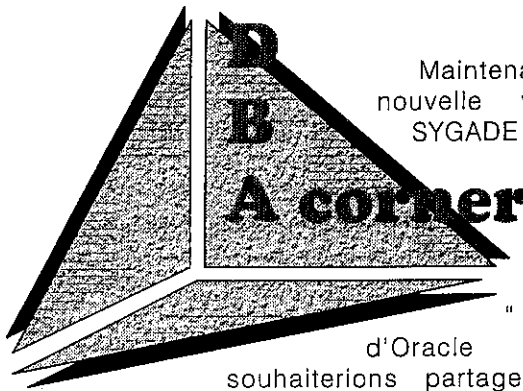
R: La Banque mondiale a changé son système de recouvrement en octobre 1995: au lieu de communiquer le facteur d'ajustement appliqué à chaque prêt, elle convertit les montants décaissés et non décaissés du prêt en unités du pool. Les paiements du principal et des intérêts sont alors calculés en unités du pool. Dans la facture, la Banque mondiale communique les montants ajustés, lesquels sont calculés en multipliant la valeur respective de l'unité du pool avec le nombre d'unités du pool pour le paiement du principal et des intérêts échus. A partir de là, les nouveaux facteurs d'ajustement peuvent facilement être calculés en divisant le montant ajusté du paiement du principal par la valeur nominale du paiement. Ce facteur devrait être alors entré pour l'échéance concernée dans la fenêtre facteur d'ajustement du SYGADE. Il s'applique au paiement du principal et des intérêts. Si l'option ajustement est choisie pour les projections, le système calculera les projections en utilisant le dernier facteur d'ajustement entré. Les résultats seront alors plus proches des futurs paiements réels qu'une projection sans facteur d'ajustement.

QUESTIONS POSEES AU SYGADE ?

Q: Comment est-il possible d'effectuer une requête entre deux dates dans la fenêtre taux de change?

R: Procédez comme suit:

1. Appuyez sur F7
2. Dans le champ Requête tapez:
:X
3. Appuyez sur F8
4. Tapez dans l'éditeur de texte:
to_char(:X,'yyyymmdd') between '19960101'
and '19961231'
5. Cliquez sur OK
6. Les données remplissant les conditions seront affichées.



Maintenant que la nouvelle version du SYGADE est installée dans plusieurs pays, voici quelques "astuces"

d'Oracle que nous souhaiterions partager avec les Administrateurs de bases de données du SYGADE.

Q: Combien de prêts ont été saisis dans la base de données?

R: Pour obtenir la réponse, utilisez les commandes SQL suivantes:

a) Précisez les types de prêts:

```
SELECT * FROM v_lo_typ;
```

Name	CD_CODE
Extérieur direct	1
Extérieur avalise	2
Rétrocédé	3
Privé	4
INTÉRIEUR	5

b) Exécutez les commandes SELECT suivantes:

```
SELECT a.ext_direct
, b.ext_avalise
, c.retrocede
, d.prive
, e.interieur
from (SELECT COUNT (*) ext_direct from loans
WHERE cd_lo_typ = 1) a
, (SELECT COUNT (*) ext_avalise
FROM LOANS WHERE cd_lo_typ = 2) b
, (SELECT COUNT (*) retrocede
FROM LOANS WHERE cd_lo_typ = 3) c
, (SELECT COUNT (*) prive
FROM LOANS WHERE cd_lo_typ = 4) d
, (SELECT COUNT (*) interieur
FROM LOANS WHERE cd_lo_typ = 5) e
```

Résultat:

EXT_DIRECT	EXT_GUARANTEED	ONLENDING	PRIVATE	DOMESTIC
199	1	6	2	4

Q: Comment peut-on reclasser un prêt (TESTPRET) qui a été enregistré dans la mauvaise catégorie, par exemple, extérieur direct au lieu d'extérieur garanti?

R: La prochaine mise à jour du SYGADE 5.0 disposera d'une fonction pour cela. Pour le moment, il est nécessaire d'utiliser la commande SQL suivante:

```
select * from v_lo_typ;
```

Résultat:

NOM	CD_CODE
EXTÉRIEUR DIRECT	1
EXTÉRIEUR AVALISE	2
RÉTROCÉDÉ	3
PRIVÉ	4
INTÉRIEUR	5

POUR CHANGER DE CATÉGORIE, TAPÉZ:

```
update loans
set cd_lo_typ = '2'
where cd_lo_typ = '1' and lo_no = 'TESTPRET';
commit;
```

Cette procédure permet de changer la catégorie du prêt. L'utilisateur doit cependant vérifier que le débiteur du prêt est bien le bon. Si, par exemple, la catégorie du prêt est passée de direct à garanti, le gouvernement ne peut pas être le débiteur puisqu'il est le garant. Le débiteur devra être vérifié pour chaque prêt.

INSTALLATIONS DU SYGADE

Le programme SYGADE a réalisé en 1996 treize missions qui ont permis l'installation du système, sa personnalisation ainsi que la formation du personnel à son utilisation. Alors que certains pays recevaient le SYGADE pour la première fois, les pays utilisateurs du SYGADE 4.1 ont eux reçu la conversion de leur base de données avant la mission d'installation.

Bangladesh: après une phase de tests - le SYGADE 5.0 a été installé en 1995 dans un environnement mono-poste - le système a été installé sur le réseau local (Novell) récemment mis en place en novembre/décembre 1996. La base de données 4.1Plus a été convertie au format 5.0.

La République Centrafricaine: la version 4.1Plus du SYGADE a été installée à la Caisse Autonome d'Amortissement des Dettes de l'Etat (CAADE) en février/mars. Le projet a été financé par la Banque mondiale.

Egypte: le Ministère des finances (Le Caire) a reçu une installation test du SYGADE 5.0 sur le réseau local (Novell) en octobre. Un sous-ensemble de la base de données égyptienne a été convertie et subit actuellement des tests.

Equateur: le Ministère des finances a reçu une installation test. La base de données 4.1Plus équatorienne a été convertie et installée sur le réseau local (Windows NT/95) et subit actuellement des tests. Une deuxième mission d'installation est prévue pour mai 1997 afin d'installer le système sur un réseau plus étendu, entre la Banque centrale et le Ministère des finances. La base de données commune sera copiée entre les institutions. Le projet est financé par un don japonais et un prêt de la Banque mondiale, et administré par le MOSTA (Projet de modernisation de l'Etat). La première installation du SYGADE 5.0 en réseau élargi

(Windows NT/92) a eu lieu en octobre au **Kazakhstan**, établissant ainsi une liaison entre le Ministère des finances, Eximbank et la Banque nationale. La télécommunication utilisant la technologie par satellite permet la copie de la base de données entre les institutions. Le projet est financé par l'Agence pour le développement international des Etats-Unis (USAID) et a été mis en place conjointement avec cette agence.

Au **Liban**, le SYGADE 5.0 a été installé en mono-poste au Conseil pour la reconstruction et le développement, au Ministère des finances et à la Banque du Liban en janvier 1997. Les données sur les prêts sont saisies au Ministère des finances et copiées aux deux autres institutions.

En **Mauritanie**, le SYGADE a été installé en mono-poste au Ministère des finances. Parallèlement, un fonctionnaire du Ministère des finances a suivi un stage de trois

semaines

au sein

du

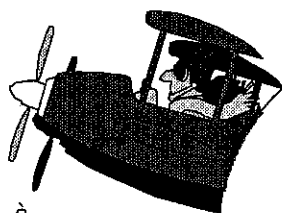
Pro-

gramme

SYGADE

au siège de la

CNUCED



à

Genève. La mission

d'installation était financée

par le Gouvernement suisse par

l'intermédiaire du Fonds d'affectation

spéciale de la CNUCED.

Le SYGADE 5.0 a été installé sur réseau local (Novell) à la Banque centrale du **Nicaragua** en avril/mai 1996. La base de données volumineuse du Nicaragua - une des plus importantes du SYGADE - a été convertie avant la mission. Celle-ci a été financée par le Gouvernement suisse par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED. Une installation au Ministère des finances, connectée à la base de données de la Banque, est prévue. L'année dernière, le Ministère des finances a reçu en donation le Système intégré d'information financière (SIDIF) argentin et il prévoit d'établir une liaison avec le SYGADE.

Le SYGADE 5.0 a été installé sur réseau local à la Banque centrale de l'**Ouganda** en avril 1996. La base de données a été convertie au format 5.0, avant la mission. L'installation a été financée par le Fonds d'affectation spéciale danois pour l'installation du SYGADE 5.0. L'installation au

Ministère des finances a eu lieu en février 1997.

Le SYGADE 5.0 a été installé au Ministère des finances du **Pakistan** en juin/juillet. Pendant cette mission, une liaison a été créée entre le SYGADE et le Système de gestion de l'aide du Pakistan (voir l'article sur ce sujet, page 6).

Au **Panama**, le SYGADE 5.0 a été installé en juin sur réseau local (Novell) au Ministère de la planification. Panama est un nouveau pays utilisateur du SYGADE et il a commencé à créer sa base de données sous la supervision du Conseiller technique en chef de la

CNUCED.

Sénégal: une version mono-poste du SYGADE 5.0 est en cours d'installation au Sénégal (janvier 1997). Le financement est assuré par le Gouvernement suisse par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED.

Le SYGADE 5.0 a été installé sur réseau local au Ministère des finances de l'**Ukraine** en décembre. Le projet est financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et son exécution se fera en coopération avec un projet régional de gestion de la dette de la Banque mondiale concernant l'Ukraine, le Bélarus et la Moldavie. L'Ukraine recevra la version russe du SYGADE une fois celle-ci finalisée (voir l'article sur le sujet, page 3).

Le SYGADE 5.0 a été installé sur une plate-forme pour réseau local au Ministère des finances du **Viet Nam**

en août 1996,

dans le cadre

d'un projet

financé par

le

Gouvernement

suisse et

la Banque



asiatique de développement (BASD). Une importante mission d'évaluation du cadre institutionnel de la gestion de la dette a été menée par la CNUCED en décembre dans le cadre d'un projet séparé impliquant le FMI, le PNUD, la CNUCED et le Gouvernement suisse.

Le SYGADE 5.0 a été installé au **Zimbabwe** en octobre. Le système a été installé au Ministère des finances et à la Banque centrale sous forme de deux installations mono-poste. Les bases de données ont été converties avant la mission.

MISSIONS DE FORMATION /SÉMINAIRES

En octobre 1996, deux experts du SYGADE ont participé à un séminaire sur le SYGADE 5.0 à Mutare (Zimbabwe), lequel était organisé avec l'ESAIDARM (voir l'article sur le sujet, page 3).

ÉVALUATION DES BESOINS

Des missions d'évaluation des besoins ont été effectuées à Sao Tomé et Príncipe, à Madagascar, en Jordanie et au Mexique. L'objectif de ces missions était d'analyser le dispositif institutionnel relatif à la gestion de la dette et aux flux d'informations et d'évaluer les besoins d'un système informatisé de gestion de la dette.

L'équipe du SYGADE:

Enrique Costo-Pascal	Chef
Jacquelyn Booker	Administrateur de programme
Alain Bodin	Expert principal en gestion de la dette
Philippe Straatman	Conseiller spécial
Sinan Al-Shabibi	Economiste
Andrei Krylov	Economiste
Pål Børresen	Economiste financier
Mark Willis	Economiste financier
Manuela Jander	Economiste financier
Pekka Sankala	Analyste principal
Gery Teeling	Analyste de système/chef d'équipe
Marjo-Riikka Jamsen	Programmeur
Marilyn de Guzman	Programmeur
Mabel Triguís	Programmeur
Gilberto Zabala	Programmeur
Dagfinn Vaksvik	Formateur SYGADE
Hélène Fabiani	Chargée de la documentation
María Begoña Olea	Secrétaire administrative
Nathalie Bois	Secrétaire
Gabriela Morales	Secrétaire

NOUVEAUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE:

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe: Andrei Krylov, Sinan Al-Shabibi, Jacquelyn Booker, Hélène Fabiani et Gabriela Morales. M. Krylov et M. Al-Shabibi ont été détachés d'autres divisions auprès du Programme SYGADE suite à la restructuration de la CNUCED. M. Krylov supervisera la réalisation de la version russe du SYGADE 5.0 et de la documentation y relative et sera aussi chargé de la gestion des projets dans les pays de langue russe. M. Al-Shabibi travaillera sur les aspects du SYGADE relatifs à la gestion de la dette et aidera à la gestion des projets dans les pays de langue arabe. Par ailleurs, il supervisera la planification de la version arabe du SYGADE. Mme Booker remplace Mme Isabella Mackie qui a pris sa retraite. Mme Booker qui travaille à la CNUCED depuis 31 ans sera notre nouveau Administrateur de programme et aura la responsabilité des questions administratives et budgétaires. Mlle Fabiani qui est responsable de la documentation du Programme est chargée, entre autres, de la documentation en français du SYGADE 5.0. Enfin, Mlle Morales a joint l'équipe comme secrétaire, en remplacement de Mme Monica Sierra.



Le Bulletin du SYGADE paraît deux fois par an, en anglais, français et espagnol. Ce n'est pas un document officiel. Les opinions exprimées dans les articles sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la CNUCED ou celle du Secrétariat des Nations Unies.



**POUR TOUTE CORRESPONDANCE,
VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU:**

Bulletin SYGADE
E. 10055
CNUCED
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse



SOS Problèmes:

Téléphone:
41 22 907 6049

Télécopie
41 22 907 0045

Courrier électronique:
DMFAS@UNCTAD.ORG

Page Internet:

**[HTTP://WWW.UNICC.ORG/UNCTAD/
EN/TEHCOP/FINC0101](http://www.unicc.org/unctad/en/techcop/finc0101)**